

Fiche projet - Appui au développement en Mauritanie



Informations générales

PROJET RÉALISÉ

Date de début : --

Date de fin : --

Localité : Mauritanie

Zones d'intervention : [Afrique du Nord](#)

Pays d'intervention : [Mauritanie](#)

Budget : 72 500 €

Financeurs régionaux : [Energies Sans Frontières](#), [Fondation EDF](#), [La région](#)

Financeurs nationaux : Agence des micro-projets

Autres financeurs : SOLAR, APB Energy

Secteurs d'intervention : [Énergie](#)

Objectifs de Développement Durable



Porteur du projet

AQUITAINE AFRIQUE INITIATIVES

Type de structure : ASSOCIATIONS, Association locale

Adresse : 28 Rue Pauline Kergomard, 33800 Bordeaux

Pays d'intervention : Côte d'Ivoire, Mauritanie, République démocratique du Congo, Sénégal, Togo

Représentant : M. Michel FERILLOT

Secteurs d'intervention : Action sociale, Agriculture - Souveraineté alimentaire, Appui-Conseil-Formation, Culture, Déchets, Éducation, Enseignement - Formation, Mobilité – Volontariat, Patrimoine, Tourisme

AQAFI et la coopérative FRAY BROSSE ont décidé d'un commun accord de poursuivre le projet « d'appui au développement de l'agriculture irriguée du riz et du maraichage sur la commune de rurale de Tékane, Région de Trarza, en Mauritanie ».

Contexte

Crée par décret n°69.299 du 04 septembre 1969, l'arrondissement de Tékane dont Tékane village est le chef-lieu, rattaché à Moughataa (Département de R'Kiz qui compte 67 199 habitants dont 21 311 habitants de la commune de Tékane).

La commune de Tékane compte 66 localités et constitue ainsi la plus peuplée de Moughataa et le plus vaste arrondissement du département.

Tékane est très enclavé et n'est accessible que par Rosso, la capitale régionale à 60 kilomètres.

Tékane dispose de quelques infrastructures administratives, scolaires et sanitaires.

L'économie de la commune de Tékane est basée sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce et l'artisanat.

La place de la femme et des jeunes de la commune de Tékane est primordiale pour le maintien de l'agriculture de famille et la survie de l'économie. Elles constituent l'un des moteurs de la production du village mais elles peinent à se faire des revenus pour vivre convenablement.

L'activité et la productivité de la coopérative étaient fortement handicapées par l'absence de mécanisation et de techniques. La coopérative dispose désormais d'un tracteur grâce à la phase 1 du projet.

Depuis les années 60, l'irrigation des cultures est assurée par le biais d'une motopompe à gazole. Or cette technique représente 40 à 60% des coûts d'une campagne rizicole pour une superficie exploitée de 60 hectares selon les années.

Les agriculteurs n'ont jamais réussi à assurer réellement leur autonomie alimentaire car en plus des coûts élevés d'exploitation, les rendements sont très faibles.

Publics concernés

Les populations de Tékane (Mauritanie)

Partenaires locaux

Coopérative FRAY BROSSE

SONADER (Société Nationale pour le Développement Rural)

Objectifs du projet

Cette phase 2 du projet a pour objectif de :

- Augmenter la productivité agricole par l'installation d'une centrale de pompage solaire permettant de réduire les coûts d'exploitation de la coopérative. Ce système profite non seulement aux membres de la coopérative qui peuvent désormais assurer un rendement suffisant, mais aussi à l'ensemble de la commune de Tékane.
- Former des techniciens à la maintenance d'une centrale solaire de pompage. 3 nouveaux emplois sont créés (15 techniciens) afin d'assurer le bon fonctionnement de la centrale.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre en utilisant une source d'énergie propre et inépuisable.

Activités

- Formations sur :
 - gestion administrative et comptable
 - entretien technique de la centrale de pompage solaire
 - recherche de débouchés
- Sensibilisation sur l'importance du travail agricole\$Sensibilisation sur la gestion et la répartition de l'eau
- Augmentation de la surface exploitée
- Dotation d'une centrale solaire de pompage (1 pompe électrique, 130 panneaux solaires et tous les éléments de raccordements...)
- Bitumage du canal principal d'irrigation
- Commercialisation des produits
- Etude d'impact
- Suivi / Évaluation
- Capitalisation / Vulgarisation